

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3056 - Lundi 04 Décembre 2017 - Prix : 200 Fc

DOUANE/OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Le dialogue pour rétablir la confiance



Rencontre secteur privé secteur public au ministère des finances

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE
**Aux Comores, les hommes plus
touchés que les femmes**

LIRE PAGE 4

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Décembre 2017**

Lever du soleil:
05h 33mn
Coucher du soleil:
18h 19mn

Fadjr : 04h 20mn
Dhouhr : 11h 59mn
Ansr : 15h 34mn
Maghrib: 18h 22mn
Incha: 19h 36mn



LITTÉRATURE

Soeuf Elbadawi: " J'y ramasse les morceaux d'une histoire devenue éparse, à force d'oublis et de non-dits "

« Un poème pour ma mère une rose entre les dents » réparait chez Komedit. Le recueil rend hommage à la mère du poète, Soeuf Elbadawi, décédée le 3 décembre 2007. Une réédition qui coïncide avec la commémoration des dix ans de la mort de la mère de l'auteur. Interview.

Question : De quoi parle le livre exactement ?

Soeuf Elbadawi : Ce n'est pas toujours évident de résumer ce qui nous importe dans une œuvre. Il s'agit ici d'une tentative d'exploration de ma mémoire intime. J'essaie d'y faire le deuil d'une mère, en questionnant le legs, sous la forme d'un récit éclaté, d'un poème tout en fragments. J'y ramasse les morceaux d'une histoire devenue éparse, à force d'oublis et de non-dits. C'est ce qui m'a permis d'en faire le début d'une trilogie consacrée à mon rapport au monde. A travers cet hommage rendu à la mère disparue, s'exprime, par exemple, mon rapport à la terre originelle. J'ai l'impression que c'est l'expression d'un drame, finalement. Disons, pour caricaturer, que nous avons du mal à mériter la confiance de nos mères, et



c'est ce que j'ai justement voulu comprendre, en écrivant ce qui apparaît, désormais, comme une plainte de deuil.

Question : Quel sens revêt l'usage de la langue comorienne dans ce texte ?

S.E : La langue maternelle charrie des images que l'on traduit parfois difficilement dans une langue d'emprunt comme le français. Comme beaucoup de colonisés, nous avons assez payé le prix du

sang dans notre histoire pour nous représenter le français comme un butin de guerre ou comme une maison au sein de laquelle nous évoluons librement, sans contraintes. Mais il arrive qu'une part de nos imaginaires enfouis ne passe pas la passerelle d'échange avec l'autre. C'est ce qui m'est arrivé avec certains fragments en shikomori dans ce livre. Ils expriment une réalité, qui m'a parue intraduisible dans la langue d'emprunt, laquelle langue nous permet de converser avec le

reste du monde.

Question : Est-ce qu'on peut parler de numérologie, au sujet de ce recueil ?

S.E : Le livre se fonde sur cinq cahiers, conçus selon un ordre associant les chiffres 1, 3, 7, 11 et 21 dans la fragmentation du texte. Les Anciens accordent une valeur à chacun de ces chiffres. On les retrouve souvent dans le cadre de nos prières. D'aucuns pourraient parler d'ésotérisme. Les chiffres, lorsqu'on les sollicite, relèvent, à ce stade, d'une certaine herméneutique. Lorsqu'on questionne le sacré dans l'imaginaire de ce pays, on est forcément confronté à la réalité de ces chiffres-là. En écrivant ce poème, qui résonne telle une prière, je n'ai pas pu m'empêcher de faire appel au sens caché accordé à chacun d'entre eux.

Question : C'est la troisième édition de ce texte ? Qu'est-ce qui change ?

S.E : C'est presque le même recueil qui ressort. Il faut savoir que je l'ai écrit d'une seule traite à l'origine. Je l'ai fini en une nuit, quelques semaines après la disparition de ma mère. A un moment, je

me suis dit que j'allais y ajouter certains fragments, écrits après coup, surtout après la seconde édition. Mais je me suis ravisé. Par peur de gâcher la construction interne du propos. A la fin de cette troisième édition, je me suis néanmoins autorisé un bout de texte, où je dis mon sentiment profond, à savoir que ma mère reste une énigme, à mes yeux, «suspendue dans l'air », « en total décalage avec son temps ».

Question : Cette nouvelle parution coïncide avec la commémoration des 10 ans de la mort de votre mère. Qu'est-ce qui est prévu à cet effet ?

S.E : Il est prévu une journée-hommage, faite de prières et de souvenirs, au quartier et dans la ville. C'est l'occasion pour nous de communier, en repensant à ce qu'elle a pu représenter aux yeux de ses proches et amis. Il est aussi prévu une lecture-performance du livre, avec des chants soufi. C'était quelqu'un de très pieux, et elle avait suivi la voie confrérique tracée par les Shadhuli, de son vivant.

Propos recueillis par Mohamed Youssouf

NOËL NAFURAHA

INSTALLATION OFFERTE

*Offre valable aux Comores du 1er au 31/12/2017 pour tout nouvel abonnement d'une durée minimum d'un mois en paiement comptant aux formules DÉCOUVERTE, LE PACK ou TOUT CANAL+, uniquement pour toute personne non abonnée au cours des 3 derniers mois. Le décodeur satellite est à 12 000KMF. Le kit de fixation de la parabole et la parabole sont offerts. Installation de la parabole offerte au lieu de 5 000KMF. Voir conditions en boutiques CANAL+ ou sur canalplus-comores.com. ** Fabuleux

LES OFFRES
CANAL+

DOUANE/OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Le dialogue pour rétablir la confiance

Des discussions ont été amorcées entre la douane, la direction des impôts et les opérateurs économiques de la place dans le but de relancer les activités économiques. Les trois jours de rencontre entre le ministère des finances et ces opérateurs économiques ont permis de rétablir la confiance ébranlée ces derniers temps par une série de mesures jugées asphyxiantes pour les importateurs.

Avec une vingtaine de revendications, toutes satisfaites d'après Ahmed Bazi, les opérateurs économiques de la place avaient de quoi afficher une bonne

mine à la sortie de ce troisième round du dialogue public-privé, à l'initiative du ministère des finances. « L'important, c'est qu'on a commencé par un dialogue de franchise. Tous les points ont été satisfaits; certains devront être mis en exécution immédiatement et d'autre prendront un peu de temps parce qu'il faudra des réformes, peut-être même au niveau du Parlement », a confié Irhad Abdallah, président du Mouvement des entreprises des Comores (Modec) qui a dit sa joie de voir les secteurs public et privé entamer un vrai dialogue. « Il peut toujours y avoir des dissensions mais quand on peut s'asseoir pour

trouver des solutions, on ne peut que s'en réjouir », a-t-il ajouté.

Même réaction pour Ahmed Bazi. Le président de l'UCCIA s'est dit satisfait des avancées enregistrées au cours des négociations, notamment la reconnaissance de valeur pour les cas des factures certifiées par une banque, la réactivation des facilités d'enlèvement des conteneurs et surtout, l'accord de l'administration fiscale qui a accepté d'après-lui, le principe de la charte du contribuable qui va cadrer les relations et l'imposition. « Ils ont accepté de faire un effort pour maîtriser un peu l'informel qui vient concurrencer de manière déloyale

les opérateurs formels».

Pour Ali Said, gérant des magasins Sawa Prix, l'entente entre les deux administrations et les opérateurs économiques est primordiale pour éviter toutes confusions. « Avec les problèmes de rotation des bateaux, il arrive que nos commandes nous soient toutes livrées en même temps. On se retrouve alors avec sept voire dix conteneurs, et il est parfois difficile de les dédouaner d'un seul coup. On a demandé un accompagnement; et on nous l'a accordé», a-t-il fait savoir.

Said Ali Said Chayhane, ministre des finances et promoteur du dialogue, est convaincu que les discus-

sions entre le public et le privé sont fondamentales étant deux secteurs condamnés à vivre en symbiose. « Le gouvernement peut fournir tous les efforts qu'il veut, si le secteur privé n'est plus impliqué, les résultats escomptés ne seront jamais atteints. De même, si le gouvernement n'est pas impliqué, les résultats ne seront pas au rendez-vous », a-t-il déclaré. La rencontre s'est également tenue à Anjouan avec les entrepreneurs locaux.

Maoulida Mbaé

CÉRÉMONIE DE LA NAISSANCE DU PROPHÈTE

Le grand Mufti : "Les assises sont citées dans le Coran"

Dans la nuit du jeudi au vendredi a été célébrée le Mawlid de l'Etat. La cérémonie commémorant la naissance du prophète Muhammad a été célébrée au foyer des femmes de Moroni. Les assises nationales étaient au coeur des discours prononcés par le Mufti et le gouverneur de Ngazidja.

Il était 20h15 lorsque le Mufti de la république, le gouverneur de Ngazidja et le vice-président Saroumaya qui assure l'intérim du chef de l'Etat, ont pris place au foyer des femmes de Moroni, le jeudi 30 novembre, pour le mawlid de l'état. Vêtus de leurs habits traditionnels, les officiels ont pris part à la cérémonie marquant la naissance du prophète de l'islam dont certains ulémas précisent qu'il est né la nuit du 11 au 12 du mois Rabiya Al Awwal.

L'animateur Mohamed Miradji Mbaé Mfoihaya ne tardera pas à inviter Mohamed Ibrahim de



Cérémonie officielle du mawlid au Foyer des femmes de Moroni

Moroni devant la tribune, psalmodier quelques versets du Saint

Coran. Lesquels Versets seront traduits en langue nationale.

Un exercice qui incombera au Grand Mufti, Said Tohir. « La

consultation est un point crucial pour quiconque veut diriger un état. Les assises sont citées dans le Coran», dira Said Tohir dans son prêche qui durera une demi-heure. A l'entendre, le Saint Coran appelle à la tenue des assises, sujet phare du moment qui secoue la société et la sphère politique comoriennes.

Citant la sourate 42 du Coran, « La concertation » (Ach-chura), Said Tohir appelle la population et les dissidents à ce dialogue national à rejoindre la table des discussions et prendre part aux assises. Il appuiera ses propos en rappelant à l'assemblée combien le prophète accordait une importance capitale à la consultation. Un parallèle aux assises nationales qui aspirent à faire le bilan des 40 ans d'indépendance du pays et qui se présentent comme la plate-forme permettant d'avancer sur de nouvelles bases pour atteindre l'émergence d'ici 2030.

La soirée sera entre autre animée de chants religieux faisant l'éloge du prophète, par Said Mohamed Abdou Soimadou, A. Mohamed, Mohamed Elhady Mmadi et Faouzi Youssouf. Hassane Hamadi, gouverneur de Ngazidja, poursuivra dans la lancée du grand Mufti et axera son discours sur l'actualité.

« Trouver une solution aux problèmes qui touchent notre pays est un devoir qui nous concerne tous, pour l'émergence 2030. Nous sommes tous responsables », a déclaré le gouverneur qui laissera place aux enfants de l'école coranique Ahl Souna interpréter à leur tour des chants religieux. Ali Said Mrasoha, Elfazi Mohamed et Mustoifa Ismael se succéderont à la tribune officielle pour la lecture des chapitres 5, 6 et 7 du livre dédié au Mawlid. Djaffar Ahmed Said, vice-président clôturera la soirée avec la lecture du mawlid.

Toufè Maecha

Ibou M. Abdou

MA-MWE

Assainissement du site abritant le TP5

La direction de l'eau de la Ma-Mwe, l'entreprise publique de pro-

duction et de commercialisation de l'eau et de l'électricité, a procédé

au nettoyage du site abritant la station de pompage de Vouvouni dans le but de prévenir les contaminations.

de pas au nettoyage du site, cela risque d'infecter la nappe et ainsi polluer l'eau. Nous devons impérativement prendre des mesures préventives », explique Sound Goulag, directeur de l'eau.

A l'en croire, les autres puits, dont celui de Mdé, sont également concernés par cette opération de nettoyage. M. Goulam compte pérenniser cette action, entreprise pour la première fois par la direction dont il tient les rênes depuis quelques mois. Désormais, la date du 30 novembre est fixée comme journée propre de la direction de l'eau.

Jeudi 30 octobre, dans la matinée, la direction de l'eau de la Ma-Mwe a procédé à une journée propre dans la principale station de pompage qui alimente la capitale et ses environs. Avec un peu plus de 10 000m³/J, le TP5, nom technique donné au puits Vouvouni, assure à lui seul avec ses trois pompes hydrauliques, près de 80% de production en eau sur l'ensemble du réseau de distribution.

« C'est un endroit où la propreté est de mise. C'est cette station qui alimente la capitale. Si on ne procède



Sound Goulag, directeur de l'eau à la Mamwe

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE

Aux Comores, les hommes plus touchés que les femmes

Le Ministère de la Santé, en collaboration avec l'ONG Santé-Diabète, a célébré tardivement le jeudi 30 novembre, la journée mondiale de la lutte contre le Diabète. Célébrée mondialement le 14 novembre depuis 1991, la journée mondiale du diabète est le symbole d'une mobilisation collective contre la progression de la maladie notamment pour les Comores où il a été révélé que les hommes sont plus touchés que les femmes, avec respectivement 5,4% et 4,3%, en 2011.

Placée sous le thème « Femmes et diabète », le Ministère de la Santé, en collaboration avec l'ONG Santé Diabète ont célébré tardivement le 30 novembre dernier, la Journée Mondiale de Lutte contre le Diabète au Foyer de Mitsoudjé. « Chaque année, le 14 novembre, la Communauté Internationale célèbre la journée mondiale du diabète. Exceptionnellement ici chez nous, pour des raisons de timing, nous la

célébrons le 30 novembre », a déclaré la Ministre de la Santé, Rashid Mohamed Mbaraka Fatma. « Nous travaillons sur l'ensemble du territoire national en bonne collaboration avec des intervenants issus des communautés, des associations, des ONG, et des partenaires techniques et financiers », a-t-elle déclaré.

La Fédération Internationale du Diabète (FID) comptait en 2015, plus de 415 millions de personnes atteintes de diabète dans le monde. « Si rien n'est fait, plus de 642 millions de personnes seront atteintes de diabète en 2040, faisant de cette maladie l'une des principales causes d'invalidité et de décès dans le monde », peut-on lire dans un communiqué de presse dont La Gazette s'est procuré une copie.

Toujours d'après ce communiqué, l'Afrique connaîtrait la progression la plus importante avec un doublement de la prévalence de la maladie (de 14,2 millions à 34,2 millions). Les Comores n'échappent pas à ce schéma puisque le pays présente une prévalen-



ce égale à 4,8% de la population adulte âgée de 25 - 60 ans. Sur les facteurs de risque des MNT aux Comores de 2011, « les hommes sont plus touchés que les femmes avec 5,4% et 4,3% respectivement ».

Selon l'enquête StepWise, les sujets âgés sont davantage concernés (8,6% chez les 55-64 ans). L'enquête a

également démontré une incidence de surpoids, 20,1% chez les plus de 20 ans. Le rapport de l'enquête EDS - MICS réalisée aux Comores en 2012 concernant l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans indique que 9% des enfants de cette tranche d'âge présentent une surcharge pondérale. Cette explosion de la maladie est prin-

cipalement due aux profondes modifications des modes de vie et notamment une urbanisation croissante entraînant une transition nutritionnelle et une baisse de l'activité physique. Il y a été révélé aussi que les adultes consomment moins de 5 portions de fruits et légumes par jour.

La célébration de la journée du diabète permet de promouvoir une offre de soins améliorée par la remise officielle de matériel médical mais aussi de lancer les campagnes de dépistages gratuits dans les 17 centres de santé dont les professionnels de santé ont été formés afin de mettre en place des consultations diabète.

Une campagne de sensibilisation et de prévention visant à informer sur le diabète, les facteurs de risques, les complications diabétiques et les mesures de prévention, la lutte contre le stigma et les conceptions erronées autour du diabète a été lancée.

Ibnou M. Abdou

ENVIRONNEMENT

La CITES offre une protection à plus de 35.000 espèces sauvages menacées d'extinction

La soixante-neuvième réunion du Comité permanent de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction s'est tenue à Genève (Suisse) du 27 novembre au 1er décembre 2017.

John Scanlon, Secrétaire général de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, connue par son sigle CITES ou encore comme la Convention de Washington, a accueilli les participants à Genève pour la 69e réunion

du Comité permanent (SC).

Lors de cette rencontre, les participants ont examiné, en plus des questions procédurales et administratives les règles de conformité et d'application, la mise en œuvre de la Convention relative aux spécimens élevés en captivité; l'identification des spécimens dans le commerce, entre autres points.

Au sujet de la mise en œuvre de la Convention, les participants ont souligné qu'une législation nationale adéquate est essentielle pour réglementer le commerce légal et lutter contre le commerce illégal. La rencontre a également examiné le commerce illégal d'anguilles,

d'essences de bois de rose, de tortues terrestres et de tortues d'eau douce.

Dans la matinée, le SC a abordé les questions de bois, le Secrétariat CITES proposant de maintenir la recommandation aux parties de ne pas accepter d'exportations ou de réexportations à des fins commerciales de *Diospyros* spp. et *Dalbergia* spp.

La Suisse a annoncé qu'elle fournirait 1 million de francs suisses au Secrétariat de la CITES chaque année, à compter de 2019, en attendant l'approbation de son parlement pour l'augmentation du budget. Pour rappel, la CITES est

un accord international entre Etats. Elle a pour but de veiller à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas la survie des espèces auxquelles ils appartiennent.

On estime que le commerce international des espèces sauvages représente des milliards de dollars par an et qu'il porte sur des centaines de millions de spécimens de plantes et d'animaux. Comme le commerce des plantes et des animaux sauvages dépasse le cadre national, sa réglementation nécessite la coopération internationale pour préserver certaines espèces de la

surexploitation.

La CITES a été conçue dans cet esprit de coopération. Aujourd'hui, elle confère une protection à plus de 35.000 espèces sauvages – qu'elles apparaissent dans le commerce sous forme de plantes ou d'animaux vivants, de manteaux de fourrure ou d'herbes séchées. Depuis des années, la CITES est au nombre des accords sur la conservation qui ont la plus large composition; elle compte actuellement 183 Parties dont l'Union des Comores.

Mmagaza

La conférence organisée par le Centre de Médiation et d'Arbitrage de La Réunion (CMAR) s'est clôturée, vendredi dernier avec l'opérationnalisation de Business Bridge Océan Indien. Ce regroupement a pour vocation d'être une plateforme qui reliera les différents centres de médiation et d'arbitrage de l'Océan Indien dans des cas de litiges transnationaux. Djalil Gangate a été nommé premier président de la structure Business Bridge Océan Indien.

A l'issue de la conférence du CMAR tenue le week-end, Me Djalil Gangate a été nommé à la tête du Business Bridge Océan indien. Il aura pour vice-présidents, Gérard Ramangaharivony du Centre d'Arbitrage et de Médiation de

COOPÉRATION RÉGIONALE

Me Djalil Gangate nommé à la présidence du Business Bridge Océan Indien

Madagascar et Mohamed Naoioui, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte. Le secrétaire est Mohamed Abderemane, de la Cour d'Arbitrage et de Médiation des Comores. Le trésorier est Barlen Pillay de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'île Maurice.

L'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Océan Indien (UCCIOI), présidée par Mme Isabelle Chevreuil, a reçu la présidence d'honneur de la structure. Eric Magamootoo et Johary Ravaloson sont membres du conseil d'adminis-

tration. Djalil Gangate s'est dit honoré de la confiance qui lui a été attribuée. « Je remercie tous ceux qui pensent que nous pouvons promouvoir la médiation et l'arbitrage pour faciliter le règlement des litiges éventuels, mais nous voulons surtout apporter notre contribution à la mise en place d'un environnement propice au développement économique régional. Nous espérons voir plus d'entreprises de la région partir à la conquête d'opportunités qu'offre la zone, avec le sentiment que leur parcours est sécurisé grâce à la présence de Business

Bridge Océan Indien qui leur offrira un mode efficace de résolution de leurs litiges éventuels », a-t-il déclaré à l'issue du colloque.

Business Bridge Océan Indien est le résultat des efforts menés par les centres de médiation et d'arbitrage des différentes îles suite aux recours des entrepreneurs de la région qui ont souvent eu des difficultés en tentant l'expérience à l'international et se sont retrouvés confrontés à des lois différentes de celles de leur pays dans des contentieux.

La médiation et l'arbitrage, dans

tels cas, figurent parmi les options les plus viables pour les entreprises. Les ambitions de Business Bridge Océan Indien sont multiples: formation commune de qualité pour les arbitres de la région afin d'harmoniser nos standards de traitement des affaires, mise en service du développement économique des entreprises des régions en leur offrant un outil permettant de sécuriser leur prise de risques à l'international. La prochaine conférence du groupe est prévue l'année prochaine à Mayotte.

Mohamed Youssouf

BASKET-BALL CHAMPIONNAT À NGAZIDJA

Assiduité et ponctualité bien respectées

A Ngazidja, le championnat de Basket-ball bat son plein. Les prétendants au titre se mesurent dans un esprit ouvert et sain. « Il n'y a rien à redire sur l'arbitrage. Assidus et ponctuels dans l'ensemble, les principaux acteurs vivent en symbiose. Cela reconforte toute la communauté du basket », explique le patron de la discipline de l'île.

Le championnat de basket-ball, qui se déroule actuellement à Ngazidja, sert aussi d'opérations de détection et de présélection pour la constitution d'une ossature de l'île. En mi-décembre 2017, une sélection régionale doit se rendre à Ndzuani pour prendre part à la phase nationale de la

Coupe de l'Unité, ressuscitée.

Ibou Ali Moussa, président de la Ligue de Ngazidja, fait d'une pierre deux coups: « La Direction Technique Régionale se lance également dans une opération de présélection et de sélection. On doit mettre en place une équipe de Ngazidja crédible et conquérante », développe notre interlocuteur. Pour revenir au championnat, les difficultés vécues par l'instance régionale de la discipline sont pécuniaires. L'entrée, payante ou gratuite, aux matchs relève de l'initiative des équipes recevantes. Ces dernières versent une somme de 6000f, correspondant au frais de déplacement des officiels du match, arbitres (un binôme) et secrétaire chronométrateur. Un formateur de la diaspora.



- Ibou Ali Moussa patron du basketball de l'île

« L'arbitrage est au beau fixe. Grâce à la contribution financière des équipes, nos binômes, constitués d'un stagiaire et un ancien, sont assidus et ponctuels. Les contestations des joueurs sont quasi insignifiants », a dit Ibou Ali Moussa. En guise de conclusion, le patron du basket-ball de l'île déclare : « Actuellement, la famille de la discipline se retrouve et redynamise, main dans la main, les activités. Je suis optimiste pour un avenir salubre. Je remercie tous ceux qui contribuent de près ou de loin, à la réussite du programme adopté ».

La Ligue régionale envisage d'organiser ce qu'elle appelle « basket-ball de la rue ». C'est une succession de regroupements populaires et de séduction. L'évènement sera coordonné par Kassim, un formateur vivant dans l'hexagone et natif de Mbeni.

Bm Gondet

FOOTBALL : CHAMPIONNAT PHASE NATIONALE, NDZOUANI

Ngaya se hisse au sommet

La victoire de Ngaya sur Belle Lumière (3-1), à l'occasion de la phase nationale du championnat saison 2017, bouleverse mathématiquement l'ordre enregistré jusqu'alors. Déjouant les pronostics, Ngaya ressort vainqueur; les Mohéliens sont relégués en lanterne rouge, derrière Étoile d'Or et Ngaya. Les bourreaux des Mohéliens sont Chaabani, Faly et Tchenko. Le score, lui, est de (3-1).

Lumière de Djoiezi, relance vivement la compétition. Les champions de Ngazidja et de Ndzuani maintiennent leur position au peloton de tête de ce championnat des Comores, centralisé exceptionnellement à Anjouan. L'issue délibérative de cette phase nationale très serrée dépend du face-à-face, qui opposait au moment où nous mettions sous presse, les Anjouanais d'Étoile d'Or de Mirontsi à Ngaya. Moili a été éjecté de la compétition.

deux prétendants au titre national, dont le plus réaliste sera le futur représentant des Comores aux Champions League d'Afrique, sont à deux doigts de la gloire.

« Il ne faut pas sous-estimer un adversaire mais nous ne nous sentons pas menacés. En acceptant de nous rendre ici, même sans entraînement, on s'est engagé à ne pas décevoir la Ligue que nous représentons », explique un membre de staff technique de Ngaya.

Bm Gondet

A/ Résultats

Belle Lumière # Étoile d'Or : 0-0
 Ngaya # Belle Lumière : 1-3
 Étoile d'Or # Ngaya : 1-2
 Étoile d'Or # Belle Lumière : 2-1
 Belle Lumière # Ngaya : 1-3
 Étoile d'Or # Ngaya (le match était en cours)

B/ Classement général provisoire

Équipes	Mj	Mg	Mn	Mp	Bm	Be	Dff	Points
Ngaya	3	2	0	1	6	5	+1	6
Étoile d'Or	3	1	1	1	3	3	0	4
Belle Lumière	4	1	1	2	5	6	-1	4

Le grand succès réalisé le vendredi 1er décembre 2017 à Ndzuani par le leader de la Ligue de Ngazidja, Ngaya football club de Mdé, au détriment de l'ambassadeur de Moili, Belle

Duel déterminant

Actuellement, toute l'attention de la communauté footballistique de l'Archipel se focalise sur l'ultime duel entre Mirontsi et Mdé. Les

La Gazette des Comores
 BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
 Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse postale : _____ email : _____
 Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
 6 mois Montant : _____
 12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
 Chèque n° _____
 Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
 Signature : _____

Tarifs d'abonnement
 (Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

L'OFFRE NE SERA CONSIDEREE QUE SI LE NUMERO DE L'APPEL D'OFFRE FIGURE SUR L'ENVELOPPE REPONSE.	CONSULTATION	Date d'émission : 30/11/2017 Dans toute correspondance, rappeler la référence suivante: LITB-2017-9135573
	Pour fourniture et livraison de fournitures scolaires	Au plus tard le Vendredi 15 Décembre 2017 à 10H00

LITB-2017-9135573

Le FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF)

INVITATION A SOUMISSIONNER LITB-2017-9135573

Dans le cadre de son programme de coopération avec le gouvernement de l'Union des Comores, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) dont l'un des mandats consiste à oeuvrer pour une éducation de qualité pour tous les enfants comoriens, lance un Appel d'Offres national en vue de la commande et la livraison de fournitures scolaires pour l'enseignement primaire à Anjouan et à Mohéli aux Comores.

NB : Cet appel d'offres s'adresse à toutes les entreprises enregistrées officiellement en Union des Comores et installées dans les îles de Ngazidja, Anjouan et Mohéli.

Les personnes morales enregistrées dans la vente et distribution des fournitures scolaires sont priées de bien vouloir retirer gratuitement le dossier d'appel d'offres à l'UNICEF.

Une session d'information aux soumissionnaires potentiels qui le désirent aura lieu le Jeudi 07/12/2017 à 11h30 dans les locaux de l'Unicef Comores, sis à Moroni, Hamramba, Maison des Nations Unies.

Pour toute information supplémentaire, prière contacter la Section des Opérations, Unité des Approvisionnements - Bureau de l'UNICEF MORONI -Tél7735573/730369/7730993

Alain Joseph Tokam Mambou
Chef des Opérations

ANJOUAN : Cérémonie de lancement des travaux du projet AEP de l'agglomération de Domoni

En posant la première conduite, le président de l'Union des Comores a lancé officiellement le début des travaux du projet d'alimentation en eau potable de Domoni.

Le Président de la République, Son Excellence Azali Assoumani a présidé ce samedi 25 novembre 2017, au stade NAA de Domoni, la cérémonie de lancement des travaux de construction d'un réseau d'eau potable, en présence de l'Ambassadrice de France auprès de l'Union des Comores, Madame Jacqueline Bassa-Mazzoni, le Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD), Monsieur Daniel Lubeth et le Chargé de Coopération de la Délégation de l'Union Européenne, Monsieur Thierry Rivol et de nombreuses personnalités.

La réalisation de ce projet reste un rêve, depuis 30 ans, pour tous les Domoniens. Le premier pionnier de ce projet dit « projet Galani » n'est autre que le père de l'indépendance des Comores, le feu président Ahmed Abdallah Abdérémane. Paix à son âme !

Lors de cet évènement, le Président de la République a lancé la construction du réseau qui doit fournir, aux 20 000 habitants de l'agglomération de Domoni une alimentation performante en eau potable à partir de la source de Galani. La durée prévisionnelle des travaux est de 16 mois.

Le projet AEP Domoni est financé à hauteur de 4,24 millions d'euros (2,1 milliard de KMF) par l'Union Européenne et à hauteur de 1,5 millions d'euros (738 millions KMF) par l'Agence Française de Développement (AFD).

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Augmenter la disponibilité en eau potable pour environ 20 000 habitants aujourd'hui et 35 000 à l'horizon 2045 par la mise en place d'un nouveau système d'alimenta-

tion en eau.

- Mettre en place une gestion techniquement performante et financièrement équilibrée.

- Renforcer les capacités des acteurs du secteur de l'eau Anjouanais et en particulier les Comités de gestion et l'Union des Comités de l'Eau d'Anjouan pour une amélioration de la gouvernance sectorielle.

Le Maître d'ouvrage du projet, l'Union des Comités de l'Eau d'Anjouan (UCEA), est accompagné par le groupement EGIS / Initiative Développement / SECMO OI, qui assure la maîtrise d'œuvre technique et sociale.

La mise en œuvre effective a débuté en février 2015 et les actions s'organisent autour de 2 grandes composantes : l'accompagnement (activités socio-économiques) et les travaux (réseaux).

La première composante vise à renforcer les infrastructures hydrauliques d'Anjouan en améliorant le réseau de Domoni. La production d'eau sera effectuée via un captage sur la prise d'eau de Galani produisant une eau d'excellente qualité à laquelle il suffira d'appliquer un traitement primaire de dessablage et une désinfection par chloration. La conduite d'adduction fonctionnera de façon gravitaire, et aura une longueur d'environ 7 km. Une pompe permettra d'acheminer l'eau à un réservoir nommé « Idarousse » pour alimenter la localité de Habissama. 5 Réservoirs neufs seront construits et 2 réservoirs seront réhabilités.

Ces réservoirs permettront d'alimenter environ 33 kilomètres de nouvelles canalisations qui seront également installées durant les travaux au travers de l'agglomération.

La réalisation des travaux est confiée au groupement d'entreprise RAZEL/ FARMEX / HYDRO-KARST.

La seconde composante consiste à organiser un service public performant et durable avec la création d'une structure d'exploitation et le renforcement du cadre institution-

nel. Une tarification volumétrique de 900 KMF par m3 sera appliquée afin de couvrir en toute transparence les charges d'entretien du réseau.

La mairie de Domoni délèguera à un opérateur privé d'exploitation la gestion du service public auprès des futurs usagers en collaboration avec l'UCEA qui apportera une aide pour l'amélioration constante de la gestion technique et financière de l'exploitant sous l'autorité de la DGEME et la Direction Régionale de l'Eau et en collaboration avec l'Association des Usagers de l'Eau.

Les impacts espérés de ce projet sont d'ordre sanitaire, institutionnel, socio-économique et environnemental :

- protection du bassin versant de Galani,
- création d'emplois spécifiques

Photo tribune des officiels Cérémonie AEP Domonie



dans les métiers de l'eau,

- développement d'activités économiques diverses,

- amélioration de la situation sanitaire de la population,

- diminution des inégalités sociales : réduction de la corvée d'eau, possibilité pour les femmes

de diversifier leurs activités,

- renforcement institutionnel : mise en place de modèles de gestion pérennes, structuration des relations institutionnelles et renforcement de l'UCEA, de la Commune de Domoni et des autres acteurs intervenants dans le secteur de l'eau.

DECOUVREZ MOZAMBIQUE



Avani Pemba Beach Hotel

29 DECEMBRE
AU 01 JANVIER

3 NUITS,
4 JOURS

A PARTIR DE

425 000 kmf*

Offre
spécial

Venez célébrer le nouvel an
sépecial 2018

VISA

MasterCard

Contactez: Mlle Rahma Ahamada GSM: +269 328 69 69
Mail: moroni2@flyabaviation.com

compris hébergement, visa, transport, et déjeuner

AB Aviation

www.flyabaviation.com

